

Conseil communal du jeudi 29 janvier 2015.
Séance publique - Point 1– Approbation du procès verbal du 18/12/2014.
Intervention Cloes - Groupe Renouveau

La majorité a refusé systématiquement que les interventions des Conseillers Renouveau figurent dans le procès-verbal.

C'est une véritable censure que notre groupe ne peut évidemment pas tolérer.

C'est pourquoi nous voterons « non » à l'approbation du procès verbal.

Je demande que mon intervention figure dans le procès verbal et qu'il soit voté sur cette demande.